



# **RAPPORT ANNUEL**

**2020 - 2021**

**ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU SÉNÉGAL**

*Lot 30 2ème Etage Sotrac Mermoz*

**SITE WEB: [ordremedecins.sn](http://ordremedecins.sn)**



## Sommaire

1.	Présentation de l'Ordre des médecins .....	2
2.	Réalisations et perspectives.....	2
2.1.	Mise en place des organes de l'ONMS .....	2
2.1.1.	Bureau de l'ONMS .....	2
2.1.2.	Conseils de Section A et B :.....	2
2.1.3.	Formations disciplinaires.....	3
2.1.4.	Présidents des commissions :.....	3
2.2.	Participation à la Riposte contre la Covid-19 :.....	4
2.3.	Déclaration de politique générale.....	4
2.4.	Recrutement d'un secrétaire administratif.....	5
2.5.	Publication des tableaux .....	5
2.6.	Elaboration du plan stratégique de l'ONMS .....	5
2.7.	Adhésion à la mutuelle de santé des professions libérales (MSPL) pour les médecins du secteur public	6
2.8.	Révision des textes réglementant l'exercice de la Médecine .....	6
2.9.	Acquisition d'un patrimoine pour le siège de l'ONMS.....	7
2.10.	Mise à jour du portail de l'ordre.....	7
2.11.	Rencontre avec les sociétés savantes .....	7
2.12.	Dossier Saint Christopher .....	7
2.13.	Organisation formation continue .....	7
2.14.	Communiqués de l'ONMS.....	7
3.	Annexes.....	9
3.1.	Récapitulatif des réunions de bureau tenues en 2020-2021 .....	9
3.2.	Récapitulatif des réunions du Conseil de l'ONMS 2020 -2021.....	11
3.3.	Récapitulatif du courrier départ de l'ONMS – Année 2020.....	13
3.4.	Récapitulatif du courrier départ de l'ONMS – Année 2021.....	14



## Bilan annuel des activités de l'ONMS

Les élections de renouvellement du Conseil national de l'Ordre des Médecins du Sénégal (CNOMS) se sont tenues le 22 février 2020. Elles sont survenues dans un contexte marqué par l'apparition de l'épidémie liée au nouveau coronavirus (Covid-19), qui a été déclarée pandémie, à partir du 11 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Malgré cette situation sanitaire préoccupante, l'Ordre National des Médecins du Sénégal (ONMS) a continué à fonctionner. Le CNOMS, par devoir de transparence, partage avec l'ensemble des médecins du Sénégal le bilan annuel des activités menées durant la période allant de février 2020 à juin 2021.

### 1. Présentation de l'Ordre des médecins

Selon l'article 14 de la loi 66-069 du 04 juillet 1966, l'ordre des médecins est une personne morale de droit public dotée de la personnalité civile et de l'autorité financière. Selon toujours cette loi, en son article 15, l'ordre des médecins est la plus haute autorité professionnelle en matière médicale. Il veille au maintien des principes de moralité, de qualité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine, tant public que privé. Il veille aussi à l'observation par tous ses membres des devoirs professionnels et des règles édictées par le code de déontologie. Il assure la défense de l'honneur et des traditions de la profession médicale. Il donne son avis aux pouvoirs publics en ce qui concerne la législation et la réglementation médicale et, en général, toutes les questions intéressant la santé publique et la politique médicale sur lesquelles il est consulté par le Gouvernement.

### 2. Réalisations et perspectives

#### 2.1. Mise en place des organes de l'ONMS

##### 2.1.1. Bureau de l'ONMS

Le bureau de l'ordre est composé, de :

- **Président** : Dr Boly Diop
- **Vice-Président / Secrétaire Général** : Pr Ndeye Ramatoulaye Diagne Gueye
- **Trésorière** : Dr Marième Marianne Babyllas Ndiaye
- **Et deux membres** : Dr Mamadou Hane et Dr Aliou Niang

##### 2.1.2. Conseils de Section A et B :

le Conseil de la section A est composé de :

1. Dr Ndeye Mareme Sougou, **Présidente**
2. Dr Aliou Niang
3. Dr Mama Moussa Diaw
4. Dr Mame Coumba Sarr
5. Dr Moustapha Faye
6. Dr Amadou Sow



7. Pr Ndeye Ramatoulaye Diagne Gueye
8. Dr Boly Diop
9. Dr Maky Racine Sy
10. Dr Amadou Doucouré
11. Dr Babacar Guèye
12. Dr Ndeye Maguette Ndiaye Ndome

Le Conseil de la section B est composé de :

1. Dr Mamadou Hane, Président
2. Dr Marième Marianne Babylas Ndiaye
3. Dr Alpha Boubacar Sy
4. Dr Serigne Fallou Samb
5. Dr Abdou Kane Diop
6. Dr Cheikh Atab Badji
7. Dr Seynabou Bâ Diakhaté
8. Dr Makky Racine Sy
9. Dr Amadou Sow
10. Dr Henriette Cécile Diop
11. Dr Suzanne Paulette Ndiaye

#### 2.1.3. Formations disciplinaires

Le Conseil National de l'Ordre statuant en formation disciplinaire, comprend sous la présidence du magistrat désigné :

- **Président** : Juge Amadou Tidiane Sy, magistrat conseiller
- **Membres** :
  1. Dr Marie Khémesse Ngom Ndiaye
  2. Dr Mame Coumba Sarr
  3. Dr Moustapha Faye
  4. Dr Alpha Boubacar Sy
  5. Dr Cheikh Atab Badji
  6. Dr Seynabou Bâ Diakhaté

#### 2.1.4. Présidents des commissions :

En plus des organes de l'Ordre, il est créé au sein du Conseil National cinq (5) commissions :

1. **Administrative** dont le Président est Dr Amadou Sow
2. **Juridique** dont le Président est Dr Mama Moussa Diaw
3. **Discipline et Conflit** dont le Président est Dr Abdou Kane Diop
4. **Qualification et Spécialisation** dont le Président est Dr Aliou Niang
5. **Sociale, Culturelle et Scientifique** dont la Présidente est Dr Ndeye Marème Sougou



## 2.2. Participation à la Riposte contre la Covid-19 :

L'ONMS a été un acteur clé dans la lutte contre la Covid-19 en prodiguant régulièrement des conseils à l'autorité de tutelle à travers des correspondances et en sensibilisant les médecins sur leur rôle et responsabilité devant cette pandémie. Aussi les membres de l'ONMS ont pris part activement au niveau des instances de coordination et ont animé des émissions Radio et TV.

Conscient des énormes besoins que nécessite une telle lutte, l'ONMS a mis à la disposition du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) un don d'une valeur de 10 082 000 F CFA composé de matériel de protection et des produits d'hygiène :

- ✚ 3200 masques N95 ;
- ✚ 6900 masques chirurgicaux ;
- ✚ 1334 flacons de 500 ml de Gel hydro alcoolique.

## 2.3. Déclaration de politique générale

Elle donne une orientation sur les grands axes du nouveau conseil pour un ordre fort. Elle est articulée autour de quatre points.

### Le changement de paradigme

- Installer un Ordre dynamique, à l'écoute de ses membres en renforçant la communication et en décentralisant les instances et les activités dans les quatorze régions du Sénégal. Ce changement sera porté par une administration structurée qui répondra aux exigences du moment. Il faudra aussi promouvoir et vulgariser les textes régissant la création et le fonctionnement de l'Ordre.
- Faire jouer à l'Ordre son rôle de conseiller des pouvoirs publics, avec un niveau de collaboration et une concertation optimale sur toutes les questions concernant la santé.
- Dématérialiser les procédures pour plus de fluidité, une meilleure proximité tout en garantissant la qualité et la validité des documents.

### La revalorisation de l'exercice de la Médecine

- Moderniser le cadre légal d'exercice de la médecine afin de l'adapter aux besoins de l'heure en réformant la loi portant exercice de la médecine et fonctionnement de l'Ordre des médecins.
- Créer avec l'ensemble des parties prenantes des programmes de développement professionnel continu pour les médecins.
- Construire la maison de l'Ordre des Médecins disponible pour tous les confrères.
- Accompagner des jeunes médecins dans leur insertion professionnelle.
- Assainir la profession médicale.

### Stratégies pour l'amélioration de la sécurité de la profession médicale

- Sécuriser les contrats des médecins en mettant fin à la précarité dans l'exercice de la Médecine, en repositionnant le rôle inviolable de l'Ordre dans les contrats de travail pour l'exercice de cet art ;
- Permettre aux médecins et leur famille de jouir d'une couverture médicale,



- Permettre aux médecins de pouvoir jouir d'une retraite adéquate et de pouvoir souscrire à une assurance vie.
- Renforcer les liens sociaux par la souscription à des assurances maladies complémentaires avec possibilité d'évacuation sanitaire selon la disponibilité des soins.

#### **La communication et la culture de la redevabilité**

- Assurer la bonne gouvernance, la transparence et la reddition des comptes.
- Instaurer une démarche participative et inclusive.
- Matérialiser la vision de l'ONMS par l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal.

#### **2.4. Recrutement d'un secrétaire administratif**

Après appel à candidature et un processus de sélection rigoureux, un Secrétaire administratif a été recruté et un contrat signé le 1<sup>er</sup> mars 2021 pour une durée de six mois renouvelable.

Le Secrétaire administratif est notamment chargé :

- d'accompagner et de conseiller l'Ordre national des Médecins du Sénégal, sur le plan administratif ;
- d'assister la Secrétaire générale de l'ONMS, les Sections de l'ONMS et les Commissions techniques de l'ONMS, dans l'administration de l'ONMS ;
- de la rédaction des compte-rendus des réunions des instances de l'Ordre National des Médecins du Sénégal : réunions du Bureau de l'ONMS, procès-verbaux des Conseils de l'ONMS ;
- de la rédaction du courrier de l'ONMS ;

#### **2.5. Publication des tableaux**

Mille exemplaires du Tableau 2020 de l'Ordre ont été tirés et les procédures de transmission aux destinataires sont en cours.

La proposition d'utiliser le circuit du Ministère de la Santé (Direction générale de la Santé) pour faciliter la distribution du tableau aux régions médicales et celui du Ministère de l'Intérieur, pour les gouverneurs et les magistrats est à l'étude.

Il faut souligner, la nécessité pour l'Ordre, de respecter le délai pour l'édition des tableaux au courant du mois d'Avril de chaque année.

#### **2.6. Elaboration du plan stratégique de l'ONMS**

Une consultante a été recrutée pour la réalisation du plan stratégique de l'ONMS. L'étude diagnostique a été faite et les résultats partagés lors d'un atelier qui s'est déroulé du 20 au 21 mars 2021.

La vision de l'Ordre National des Médecins du Sénégal est ainsi déclinée : « un Ordre fort à l'écoute et au service des médecins, pour le bien-être des communautés. »

Le Plan stratégique est en cours de finalisation . (voir le rapport de l'atelier en annexe).



## **2.7. Adhésion à la mutuelle de santé des professions libérales (MSPL) pour les médecins du secteur public**

L'ONMS a mis à la disposition des médecins une convention avec la Mutuelle des Professions libérales par le biais d'un parrainage du Syndicat des Médecins Privés du Sénégal (SYMEPS).

En effet, suite à une forte demande de ses membres, l'ONMS a contacté plusieurs structures d'assurance maladie pour une prise en charge sur le territoire national et à l'étranger avec une possibilité d'évacuation sanitaire. Le SYMEPS a proposé un parrainage du secteur public pour leur adhésion à la Mutuelle des Professions Libérales (MPL) qui offre plusieurs possibilités : assurance maladie sur l'étendue du territoire national, prise en charge à l'étranger de pathologies lourdes avec évacuation sanitaire, assurance décès.

L'ONMS continuera parallèlement les démarches pour trouver d'autres modalités de prise en charge plus adaptées à la demande qui a été formulée et à moindre coût.

## **2.8. Révision des textes réglementant l'exercice de la Médecine**

Le Conseil de l'Ordre national des Médecins du Sénégal a tenu un atelier de partage, de mise à niveau et de finalisation des projets de textes législatifs et réglementaires de l'ONMS, du 11 au 13 septembre 2020 à Saly (Mbour).

Les objectifs visés au cours de ce séminaire étaient :

- Principalement de contribuer à la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire de l'exercice de la médecine, en parfaite adéquation avec les exigences et les contraintes du contexte actuel ;
- Plus spécifiquement, de finaliser l'élaboration du projet de loi à soumettre à l'autorité compétente, de discuter et finaliser le projet de Code de déontologie, d'élaborer les projets de décrets d'application de la loi précitée et enfin de passer en revue et de finaliser le nouveau règlement intérieur à soumettre au Conseil national, pour adoption.

A l'issue des travaux, un programme a été établi pour la rédaction des projets de textes adoptés, la validation des travaux du séminaire lors du prochain conseil avant la transmission des projets au ministère de tutelle.

Sur invitation du Ministère des Finances et du Budget, l'ONMS a participé aux différentes phases de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets de l'UEMOA pour évaluer l'état d'avancement de la transposition de la mise en œuvre de la Directive N°06/2005/CM/UEMOA du 16 décembre 2005 relative à la libre circulation et à l'établissement des Médecins ressortissants de l'Union au sein de l'espace UEMOA. À cet effet, il a été noté un statu quo dans ce sens. Cependant, la révision des textes de l'ONMS intégrant ce volet, il était retenu que le processus pourrait se faire en une seule démarche. Cette situation a, par la même occasion, mis en avant les besoins de l'ONMS de disposer des enregistrements des demandes d'installation, des rapports d'activités et de l'archivage de ces données.



## **2.9. Acquisition d'un patrimoine pour le siège de l'ONMS**

Suite aux nombreuses démarches effectuées par le bureau de l'Ordre des Médecins du Sénégal et des rencontres avec les autorités, Le Président de l'ONMS a informé, le bureau de l'affectation prochaine d'un site à Dakar, pour abriter le siège de l'ONMS.

## **2.10. Mise à jour du portail de l'ordre**

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures pour l'inscription à l'Ordre National des Médecins du Sénégal, il est nécessaire de revisiter le contrat avec AOB Consulting qui héberge actuellement le site de l'ONMS. Le contrat avec AOB Consulting a été transmis au magistrat conseil de l'ONMS, pour un avis éclairé, sur les modalités de rupture du contrat qui pourraient être envisagées.

Une rencontre est prévue entre les mandataires de l'Ordre National des Médecins du Sénégal et les responsables de la société AOB Consulting pour discuter des points relatifs à la mise en œuvre des projets de l'ONMS.

## **2.11. Rencontre avec les sociétés savantes**

Les programmes de rencontres prévues avec les sociétés savantes n'ont pu se tenir, en raison de la pandémie de Covid-19.

## **2.12. Dossier Saint Christopher**

La Commission Spécialisation chargée de suivre ce dossier a organisé une rencontre avec les responsables de l'école et le représentant des médecins diplômés de cette école ainsi que l'amicale des élèves. Le processus d'accréditation par ANAQ SUP du diplôme délivré par l'Ecole de Médecine privée Saint Christopher est en cours. D'ailleurs, l'ONMS a saisi, par courrier, les autorités de ladite école pour s'informer de l'état d'avancement de leur demande d'accréditation. Aussi, l'école doit obtenir du ministère en charge de l'enseignement supérieur, un arrêté d'habilitation selon l'article 5 du décret 2015-372 fixant le régime des études et des examens du diplôme d'Etat de docteur en médecine

## **2.13. Formation continue**

L'ONMS a organisé le 20 Février 2021 un webinaire pour faire le point sur la vaccination contre la Covid-19, la stratégie de riposte du Sénégal face à la Covid-19, les enjeux éthiques de la pratique médicale dans le cadre de la prise en charge des cas et le rôle du médecin dans l'engagement communautaire. Les supports médiatiques étaient la diffusion sur Zoom et Youtube en simultané. Ce webinaire a vu la participation de 401 médecins sur Zoom et 120 sur Youtube, au maximum de l'audience.

## **2.14. Communiqués de l'ONMS**

Le Conseil de l'ONMS a publié dix (10) communiqués depuis mars 2020 :



### **1.- Communiqué sur la Lutte contre le Covid 19 :**

Le 11 mai 2020, face aux nombreuses difficultés rencontrées par le personnel médical, dans la lutte contre la Covid-19, l'ONMS a sorti un communiqué pour rappeler l'impérieuse nécessité pour l'Etat de protéger ses agents, notamment les médecins qui mènent une lutte sans repos contre la pandémie et réaffirmé son soutien à l'ensemble de ses membres

### **2. Communiqué sur le respect du secret médical**

Le 26 février 2021, suite à une affaire relative à une plainte pour viol, l'ONMS a constaté par communiqué, des manquements liés à une violation grave et flagrante du secret médical. En effet, il a été constaté la divulgation dans la presse du contenu d'un certificat médical relatif à cette affaire. Aussi, l'ONMS a rappelé les règles en matière de secret médical et l'obligation du respect du secret professionnel par les médecins et leurs collaborateurs. Enfin l'ONMS a demandé aux autorités de tout mettre en œuvre pour situer les responsabilités en vue d'une application rigoureuse de la loi.

### **3. Communiqué sur les dégradations d'ambulances médicalisées et de structures sanitaires**

Le 07 mars 2021, suite des manifestations violentes notées sur une grande partie du territoire national, un communiqué de l'ONMS a dénoncé les exactions et dégradations de biens portées contre les domiciles des médecins et les ambulances et a mis l'accent sur l'obligation pour l'État d'assurer la sécurité des personnes et des biens du secteur médical.

### **4. Communiqué sur l'adhésion des médecins du secteur public à la Mutuelle des Professions libérales**

Le 09 mars 2021, l'ONMS a, par communiqué, informé les médecins du secteur public, de la possibilité d'adhérer à la Mutuelle des Professions libérales, par le biais d'un parrainage du Syndicat des Médecins privés du Sénégal (SYMEPS).

### **5. Communiqué sur l'instruction des demandes d'ouverture de cabinet médical ou de clinique**

Le 15 mars 2021, l'ONMS a publié un communiqué sur la nécessité pour les demandes d'ouverture de cabinet médical ou de clinique de respecter scrupuleusement les dispositions réglementaires.

### **6. Communiqué à l'intention des médecins souhaitant s'inscrire au Tableau A de l'Ordre National des Médecins du Sénégal, avec retenue à la source mensuelle de leur cotisation annuelle.**

Le 30 mars 2021, par communiqué de l'ONMS, les médecins souhaitant s'inscrire au Tableau A de l'Ordre, avec retenue à la source mensuelle de leur cotisation annuelle, ont été informés des nouvelles dispositions prises par la Direction de la Solde. Désormais, il doivent, par écrit, adresser une demande au Directeur de la Solde du Ministère des Finances et du Budget.



### **7. Communiqué sur la nécessité de saisine de l'Ordre National des Médecins du Sénégal avant tout recrutement de médecin par les établissements publics ou privés de santé.**

Le 12 avril 2021, l'ONMS a publié un communiqué à l'intention des Directeurs d'Établissements publics de santé et des gérants de cliniques privées pour sa saisine, avant tout recrutement de médecin dans leur structure. Suite aux nombreux cas d'exercice illégale de la médecine, par des personnes se prévalant de faux titres académiques, l'ONMS a rappelé ce principe de précaution simple et obligatoire avant tout recrutement de médecin.

### **8. Communiqué sur des tentatives d'escroquerie sur des médecins**

Le 07 mai 2021, l'ONMS a publié un communiqué pour avertir les médecins sur les tentatives d'escroquerie que des individus ont initié pour leur extorquer des fonds, en leur faisant miroiter des présents en nature.

### **9. Communiqué sur l'incident survenu à l'Hôpital Magatte Lo de Linguère**

Le 12 mai 2021, l'ONMS a publié, suite à l'incendie survenu à l'Hôpital Magatte Lo de Linguère entraînant la mort de quatre bébés, un communiqué pour :

- présenter ses condoléances aux familles des nouveau-nés décédés ;
- rappeler l'observation par tous ses membres des devoirs professionnels et des règles déontologiques ;
- le respect du devoir de confraternité et d'assistance morale entre les médecins ;
- le respect des droits des parties dans le cadre de la procédure judiciaire en cours.

### **10. Communiqué sur les agissements d'une personne déclarant pouvoir guérir le diabète et l'hypertension artérielle**

Le 29 juin 2021, l'ONMS a publié un communiqué pour dénoncer les pratiques d'un individu résidant à Méckhé et qui se targue de pouvoir guérir ces maladies. L'ONMS a demandé à travers ce communiqué aux autorités compétentes, de tout mettre en œuvre, pour mettre fin à cette supercherie.

## **3. Annexes**

### **3.1. Récapitulatif des réunions de bureau tenues en 2020-2021**

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 5 avril 2020**

- Préparation de la réunion du Conseil de l'ONMS du 25 avril 2020
- Délivrance de caducée
- Mise à jour des Tableaux de l'ONMS pour publication

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 20 mai 2020**

- Contrat de l'Avocat-Conseil de l'ONMS à revoir
- Courrier relatif aux visites à effectuer pour la délivrance des certificats de salubrité
- Compte rendu de mission des représentants de l'ONMS à faire, après chaque mission
- Projet de visite aux Almadies et à la Cité Keur Gorgui, pour abriter le siège de l'ONMS
- Validation d'un caducée



#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 14 juillet 2020**

- Projet d'acquisition d'un immeuble pour le siège de l'ONMS

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 26 août 2020**

- Suivi des résolutions des réunions du Conseil de l'ONMS
  - o Tableau de l'Ordre National des Médecins du Sénégal
  - o Séminaire de mise à niveau des nouveaux conseillers
  - o Elaboration du plan stratégique de l'ONMS
  - o Suivi des Plans d'actions de section
  - o Acquisition d'un siège pour l'ONMS
  - o Dossier Saint Christopher
  - o Dossiers en contentieux
- Achat d'ordinateur pour les sections
- Achat de véhicule pour l'ONMS
- Création d'adresse mail institutionnelle
- Assistance juridique

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 21 octobre 2020**

- Etat de mise en œuvre des recommandations du séminaire de Saly
- Plan stratégique : convocation d'une réunion le 22 octobre 2020, pour le choix du prestataire
- Tableau de l'Ordre : édition par l'imprimeur en cours
- Maison de l'Ordre
- Secrétaire administratif à recruter

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 22 octobre 2020**

- Dépouillement des dossiers de candidature pour l'élaboration du plan stratégique de l'ONMS

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 16 décembre 2020**

- Entretien avec M. Samba Guèye pour le poste de Secrétaire administratif de l'ONMS
- Dossier ICAMO
- Etat d'avancement des textes de l'ONMS
- Contrat avec AOB Consulting
- Appel à cotisation pour l'année 2021
- Projet d'élaboration de gadgets pour l'ONMS.

#### **Réunion du Bureau de l'ONMS du 10 mars 2021**

- Mutuelle de Santé
- Portail de l'ONMS
- Elaboration du rapport annuel de l'ONMS
- Préparation de la réunion du Conseil de l'ONMS du 27 mars 2021



- Atelier sur la rédaction des certificats médicaux
- Edition d'un bulletin trimestriel de l'ONMS
- Tournées à effectuer dans les régions
- Validation du modèle de l'agenda 2021 de l'ONMS.

### 3.2. Récapitulatif des réunions du Conseil de l'ONMS 2020 -2021

#### Réunion du 25 mars 2020

##### Décisions retenues :

#### 1. Faire une déclaration à l'endroit de tous les médecins du Sénégal avec les points suivants :

- L'engagement sans faille de l'ONMS à participer à la riposte contre la Covid 19 ;
- La nécessité du respect par ses membres du Code de déontologie et des règles de bonne pratique en pareilles circonstances ;
- La nécessité d'une protection du personnel de santé par une dotation en quantité et en qualité d'EPI, de masque FFP2 et de solution hydro-alcoolique ;
- La sécurisation des professionnels de santé dans leurs déplacements en cette période de couvre-feu, avec la confection de cartes professionnelles ;
- La nécessité d'une réorganisation des services de soins qui tiendra aussi compte des autres maladies suivies dans nos structures.

#### 2. Adresser une lettre plus détaillée sur les positions et recommandations de l'ONMS, au Ministre de la Santé et de l'Action sociale sur la question.

#### 3. Appuyer symboliquement le personnel de santé par un don en nature

#### 4. Pour une meilleure protection du personnel de santé, des cartes conseils devraient être confectionnées et le portail de l'Ordre utilisé pour leur diffusion.

#### Réunion du 02 mai 2020

- Lecture et amendement du procès-verbal du Conseil du 25 mars 2020 ;
- Informations générales ;
- Mise en place des organes de l'ONMS
- Etat de mise en œuvre des projets

#### Réunion du 06 juin 2020

- Validation de la politique générale du Président de l'ONMS, axée sur :
  - o Le changement de paradigme
  - o La revalorisation de l'exercice de la médecine
  - o L'amélioration de la sécurité de la profession médicale
  - o La communication et la culture de la redevabilité.
- Feuille de route



- Elaboration du Plan stratégique de l'ONMS ;
- Finalisation des textes
- Elaboration d'un manuel de procédures

#### Réunion du 11 juillet 2020

- Projet d'acquisition de biens immobiliers par l'ONMS
- Election des Présidents des Commissions :
  - Commission administrative : Dr Amadou Sow
  - Commission juridique : Dr Mama Moussa Diaw
  - Commission discipline et conflits : Dr Abdou Kane Diop
  - Commission qualification et spécialisation : Dr Aliou Niang
  - Commission sociale, culturelle et scientifique : Dr Ndèye Mareme Sougou

#### Réunion 07 novembre 2020

- Edition du tableau de l'ONMS
- Etat de mise en œuvre des projets de l'ONMS
  - Elaboration du Plan stratégique : examen des dossiers de candidature et choix du prestataire
  - Siège de l'ONMS
  - Recrutement du Secrétaire administratif

#### Réunion du 30 janvier 2021

- Compte rendu audience du Président de l'ONMS avec le Président de la République ;
- Contrat avec AOB Consulting ;
- Plan stratégique de l'ONMS ;
- Dématérialisation des procédures de l'ONMS ;
- Recrutement du Secrétaire administratif ;
- Acquisition du siège de l'ONMS ;
- Finalisation des textes de l'ONMS ;
- Assurance-santé ;
- Gadgets.

#### Réunion du 27 mars 2021

- Projet de mise en place d'un dispositif d'appui aux membres de l'ONMS, en cas de sinistre ;
- Atelier de validation de l'étude diagnostic relative au Plan stratégique de l'ONMS ;
- Textes de l'ONMS à diligenter y compris le projet de règlement intérieur ;
- Processus pour l'inscription des médecins à la Mutuelle de Santé à poursuivre par une bonne communication ;
- Démarches en cours pour le siège de l'ONMS ;



- Rencontre à organiser avec les responsables de la société AOB Consulting et la Délégation de l'ONMS ;
- Problématique de l'ouverture des cabinets médicaux privés par des contractuels de structures administratives ;
- Inscriptions des médecins militaires sur le tableau de l'ONMS ;
- Situation des diplômés de Saint Christopher.

### 3.3. Récapitulatif du courrier départ de l'ONMS – Année 2020

#### ✚ N° 02/ONMS/PR du 05/08/2020

Lettre de relance relative à la reconnaissance des diplômes délivrés par l'Ecole de Médecine de l'Université El Hadji Ibrahima Niassé Saint Christopher Iba Mar Diop,

A Madame le Ministre de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public.

#### ✚ N° 02/ONMS/PR du 02/04/2020

Lettre de transmission du procès-verbal de l'élection des Conseillers de l'Ordre National des Médecins du Sénégal,

A Mme la Directrice générale de la Santé.

#### ✚ N° 03/ONMS/PR du 02/04/2020

Lettre de transmission du procès-verbal de l'élection des Conseillers de l'Ordre National des Médecins du Sénégal,

A M. le Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie ACAD-Dakar.

#### ✚ N° 02 ONMS/Pr du 05/08/2020

Lettre de rappel pour la désignation des représentants du Ministère de la Santé et de l'Action sociale dans les sections A et B de l'Ordre National des Médecins du Sénégal,

A M. le Ministre de la Santé et de l'Action sociale.

#### ✚ N°04/ONMS/PR du 14/04/2020

Lettre de demande de facilitation pour procédures d'achat d'équipements de protection et de gel hydro-alcoolique

A Mme la Directrice de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement.

#### ✚ N° 05/ONMS/PR du 21/04/2020

Lettre de félicitation à l'Alliance pour les Soins Palliatifs au Sénégal (ASPASSEN) et proposition de collaboration,



A Mme la Présidente de l'Association ASPASSEN.

✚ N° 06/ONMS/PR du 02/05/2020

Adaptation des stratégies de lutte contre la Covid-19,

A M. le Ministre de la Santé et de l'Action sociale.

✚ N° 08/ONMS/PR du 09/06/2020

Don de matériel par l'ONMS, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19,

A M. le Ministre de la Santé et de l'Action sociale.

✚ N° 02/ONMS du 05/08/2020

Relance pour une demande d'audience,

A Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la France au Sénégal.

✚ N°01/ONMS/PR du 29/07/2020

Réactualisation de mot de passe,

A M. le Directeur général de la SONATEL.

✚ N°1 /ONMS/PR du 06/08/2020

Réponse à un courrier du 06 mai 2020 relatif à une demande de reconnaissance de plate-forme de rendez-vous médicaux en ligne,

A M. Papa Ibrahima Seck, Co-gérant de Polytech Invest SARL.

✚ N° ONMS/PR

Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets de l'UEMOA, édition 2020

A M. le Ministre des Finances et du Budget.

✚ N° /ONMS/PR du 21/10/2020

Accord de partenariat projet universitaire,

A Mme Mère Marie Diouf.

✚ N° /ONMS/PR du 11/12/2020

Demande d'audience à Son Excellence, Monsieur le Président de la République.

### 3.4. Récapitulatif du courrier départ de l'ONMS – Année 2021

✚ N° 01 du 1er février 2021

Lettre relative la demande de parrainage pour l'adhésion des Médecins du Secteur public du Sénégal à la Mutuelle des Professions libérales,

A Monsieur le Président du Syndicat des Médecins privés du Sénégal.



**✚ N° 04 du 05 février 2021**

Lettre d'introduction du consultant chargé de l'élaboration du plan stratégique 2021-2025 de l'Ordre National des Médecins du Sénégal,

Au Professeur Lamine Sow,

Au Docteur Ismael SY,

Au Docteur Alpha Boubacar Sy.

**✚ N° 10 du 11 mars 2021**

Lettre relative à une demande de renseignements sur le Tableau de l'ONMS,

Au Commissaire de Police, Chef de la Sûreté urbaine de Dakar.

**✚ N° 11 du 11 mars 2021**

Lettre sur l'accueil de consultants chargés de l'étude environnementale relative à la construction d'un Centre des Grands Brûlés à l'Hôpital Principal de Dakar,

Au Chef de Département QSE de la SENELEC.

**✚ N° 12 du 04 mars 2021**

Accusé de réception du calendrier illustré et de la plaquette de la Fondation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,

A l'Administrateur de la Fondation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

**✚ N° 13 du 30 mars 2021**

Demande d'information sur le dossier de reconnaissance des diplômes délivrés par l'Ecole de Médecine de l'Université El Hadji Ibrahima Niassé Saint Christopher,

A Monsieur le Directeur de l'Ecole de Médecine de l'Université El Hadji Ibrahima Niassé Saint Christopher Iba Mar Diop.

**✚ N° 18 du 12 avril 2021**

Demande de transmission de la liste des médecins recrutés par la Fonction publique,

A Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action sociale.



**2020 - 2021**